

Le lieutenant-colonel HICKS: Je suis né en Angleterre, mais j'ai passé presque toute ma vie à Trois-Rivières.

L'hon. M. HAIG: Quelles langues parlez-vous?

Le lieutenant-colonel HICKS: Je parle l'anglais et le français.

L'hon. M. HAIG: Vous avez donc obtenu vos renseignements d'autres personnes?

Le lieutenant-colonel HICKS: Non, mes renseignements sont de toute première main. J'avais 22 officiers de liaison sous mon commandement immédiat, ils demeuraient avec moi dans mon mess et ils circulaient avec moi.

L'hon. M. HAIG: Savez-vous si la majorité des personnes déplacées fréquentaient l'église? Je ne parle d'aucune confession en particulier.

Le lieutenant-colonel HICKS: Oui, en général.

L'hon. M. HAIG: Diriez-vous l'ensemble?

Le lieutenant-colonel HICKS: Je l'affirmerais pour ceux que j'ai connus.

L'hon. M. DAVID: Et leur religion était une des raisons de leur déplacement?

Le lieutenant-colonel HICKS: Oui. C'était des gens religieux en général.

Le PRÉSIDENT: Merci beaucoup, colonel. Nous sommes heureux d'avoir eu l'avantage de votre présence ici.

L'hon. M. DUPUIS: J'aurais une question à poser au témoin avant qu'il se retire. D'après vos propres constatations, croyez-vous que les Ukrainiens ont fui l'influence soviétique de leur propre gré?

Le lieutenant-colonel HICKS: Il y a deux factions, ceux qui en ont eu assez du communisme et ceux qui en ont été expulsés.

L'hon. M. DUPUIS: Mais ce sont en grande partie des communistes?

Le lieutenant-colonel HICKS: Je ne saurais le dire. Il est évident qu'il y a un grand nombre de communistes dans l'Ukraine.

L'hon. M. DAVID: A en juger par votre expérience des personnes déplacées, j'imagine que vous ne seriez pas en faveur d'accélérer l'immigration avant qu'on ait pu faire une enquête convenable sur les candidats à l'immigration dans leur propre pays?

Le lieutenant-colonel HICKS: Dans leur pays d'origine?

L'hon. M. DAVID: Oui.

Le lieutenant-colonel HICKS: Si vous vous adressiez à leur pays d'origine, vous n'auriez pas un compte rendu favorable à leur égard. Ainsi que je l'ai dit dans les recommandations de mon mémoire, j'estime que des Canadiens versés dans ce genre de travail devraient exercer une surveillance étroite sur les lieux.

Le PRÉSIDENT: En disant, "sur les lieux", voulez-vous dire là où ils se trouvent à l'heure actuelle?

Le lieutenant-colonel HICKS: Oui. Il ne serait pas nécessaire de s'adresser à leur pays d'origine.

L'hon. M. EULER: Ils auraient peur de dire ce qu'ils pensent.

Le lieutenant-colonel HICKS: Ce n'est pas ce que je veux dire. Nous ne pourrions obtenir une idée juste du nombre véritable de ceux qui ont refusé de retourner à leur pays natal.

L'hon. M. ROEBUCK: Je vous remercie de ce magnifique exposé.

La délégation suivante représente l'Organisation finnoise du Canada. Nous avons entendu en témoignage que le premier groupe considérable d'immigrants finlandais est venu au Canada en 1920 et que leur immigration a cessé en 1931. Vers 1920, un groupe d'immigrants finnois a constitué l'Organisation finnoise